

# RAPPORT D'ACTIVITES 2023



*Un oiseau inféodé aux milieux aquatiques : le chevalier guignette (photo A. MORANNY)*



1. Territoire et fonctionnement du SMETAP .....	3
2. Chantiers réalisés - axe Dordogne.....	5
2.1. Gestion de la ripisylve et des boisements alluviaux, plantations et bouturage .....	5
2.2. Gestion des détritux et des dépôts sauvages .....	9
2.3. Restauration du petit patrimoine bâti lié aux milieux aquatiques .....	9
2.4. Entretien régulier et actions diverses .....	10
3. Chantiers réalisés – ruisseaux.....	11
4. Missions d'expertise, d'études et d'animations .....	14
4.1. Animation des programmes.....	14
4.2. Etats des lieux, études, prospections et relevés de terrain.....	15
4.3. Inventaires piscicoles – pêches scientifiques.....	15
4.4. Participation à des démarches territoriales, partenariats .....	15
4.5. Réunions diverses .....	16
4.6. Assistances techniques .....	17
5. Interventions pédagogiques, sensibilisation.....	21
6. Gestion des ressources humaines .....	23

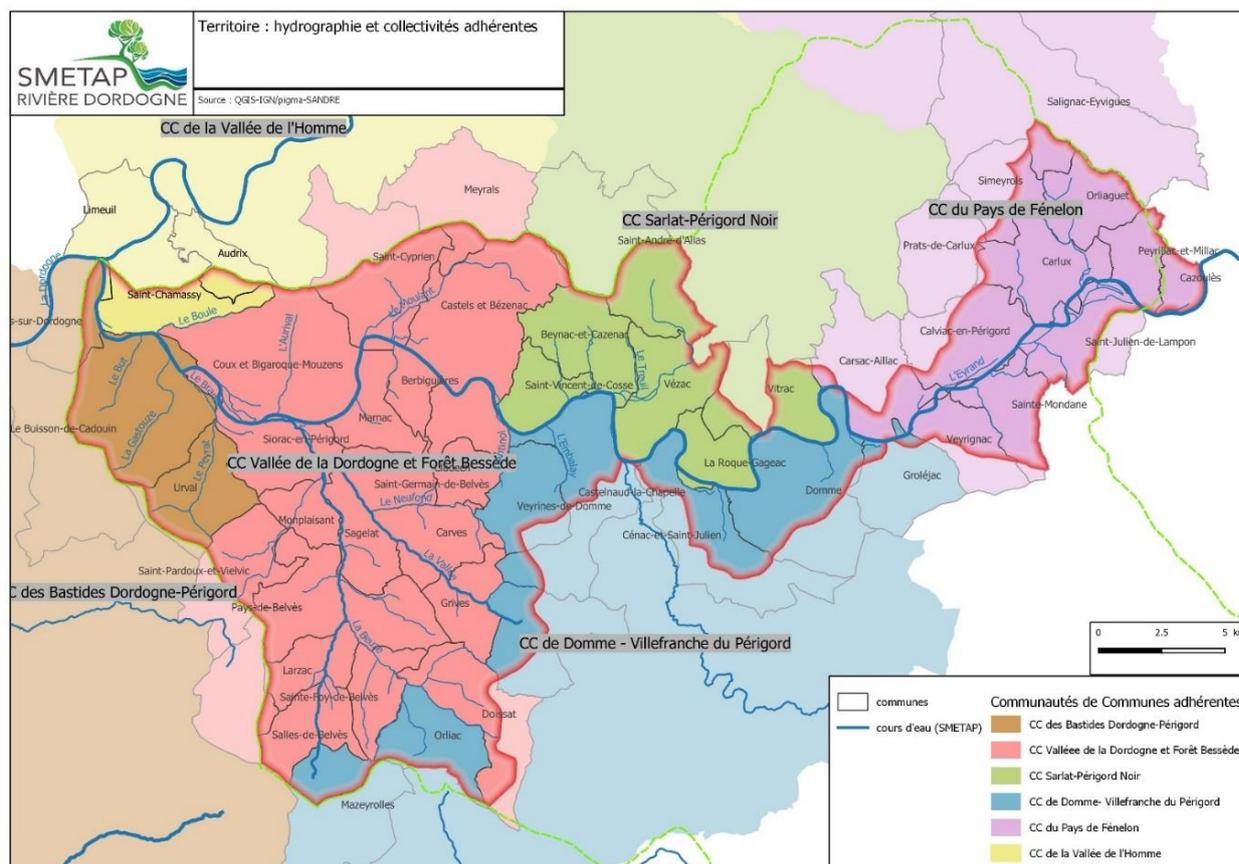


Action Educ'Eau : "Les poissons font le mur", p21

# 1. Territoire et fonctionnement du SMETAP

## Le territoire

Superficie	462 km <sup>2</sup>
Linéaire de berges Dordogne	140 km
Linéaire de cours d'eau (affluents)	≈ 200 km
Communautés de communes	6
soit communes (en totalité ou partie)	50



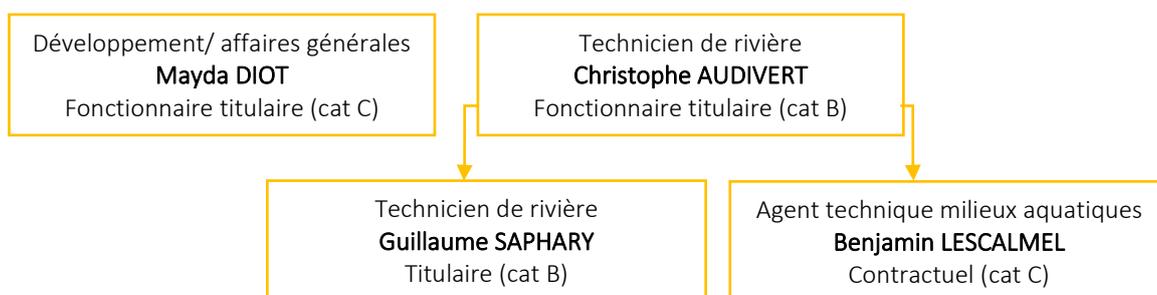
## Elus et personnel

Le comité syndical est composé de 33 délégués titulaires nommés par les communautés de communes et issus des conseils municipaux des communes membres.

Bureau du comité syndical (élus) :

Président	M. Patrick BONNEFON	
1 <sup>er</sup> vice-président	M. Jean-Pierre SERVOIR	CC Vallée Dordogne Forêt Bessède
2 <sup>ème</sup> vice-président	M. Serge PARRE	CC Sarlat Périgord Noir
3 <sup>ème</sup> vice-président	M. Gilles ARPAILLANGE	CC Pays de Fénelon
4 <sup>ème</sup> vice-président	M. Eloi COMPOINT	CC Bastides Dordogne Périgord
5 <sup>ème</sup> vice-président	M. Alain GERMAIN	CC Domme - Villefranche du Périgord

Salariés au 31/12/2023 :



Accueil de stagiaires de différents niveaux.

A noter : changement de technicien de rivière début 2024 (départ de Guillaume SAPHARY et arrivée de Jérémy FEYTOU).

## Fonctionnement

Le SMETAP exerce, en lieu et place de ses membres, la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Il mène des études suivies de travaux, et, tout au long de l'année, des missions d'animation, conseil, sensibilisation. La plupart des actions sont menées en régie.

Les Programmes Pluriannuels de Gestion (PPG) sont issus d'une réflexion globale et concertée. Ils présentent les actions de différentes natures qui seront menées par le SMETAP durant 5 ans. La validation d'un PPG par les services de l'Etat (DDT) et les financeurs est indispensable pour obtenir des subventions. Les travaux sur les cours d'eau doivent faire l'objet chaque année d'un dossier technique précis présenté aux services de l'Etat et à EPIDOR, gestionnaire du Domaine Public Fluvial, lorsqu'ils ont lieu sur la rivière Dordogne.

Certains chantiers menés par le SMETAP (inscrits dans l'objet des statuts), sont hors compétence GEMAPI : création et entretien de sentiers sur la servitude de marchepied, restaurations de petit patrimoine bâti lié à la rivière, ... et donc non financés par les partenaires institutionnels habituels. Ils contribuent néanmoins à une meilleure appropriation des milieux naturels par le grand public.

## 2. Chantiers réalisés - axe Dordogne

### 2.1. Gestion de la ripisylve et des boisements alluviaux, plantations et bouturage

La ripisylve est la végétation spécifique présente sur les bords des cours d'eau. Elle participe au bon fonctionnement de l'écosystème rivière et, lorsqu'elle est adaptée, rend de nombreux services (maintien des berges, ombrage, amélioration de la qualité de l'eau, augmentation de la biodiversité,...).

Différentes interventions peuvent être réalisées sur ces milieux pour maintenir sur la berge un couvert végétal diversifié, en termes d'essences et d'âges, en privilégiant les variétés locales et adaptées (saules, aulnes, frênes, ...) :

- Débroussaillage sélectif
- Coupe sélective des arbres
- Elagage
- Evacuation des produits de coupe
- Démontage d'embâcles
- Plantations et bouturage
- Semis d'herbacés.



*Récolte de saules pourpres pour bouturage.*

<p>CC Bastides Dordogne Périgord Le Buisson de Cadouin Vic, rive droite Régie</p>	<p>Débitage d'un arbre tombé sur le parcours de pêche de Vic.</p>
---	---

<p>CC Sarlat Périgord Noir Beynac et Cazenac Confluence Pontou-Dordogne. Régie</p>	<p>Coupe et évacuation d'un arbre échoué et d'un autre déraciné, en aval de la confluence du Pontou.</p>
--	--

<p>CC Sarlat Périgord Noir Beynac et Cazenac Le Capeyrou</p> <p>Entreprise APB Drieux →</p> <p>Régie →</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Démontage-élagage et abattage de sécurisation des peupliers blancs menaçants (entreprise).</li> <li>- Approvisionnement et conditionnement de boutures de saules pour végétalisation par bouturage sur la berge ayant fait l'objet de l'abattage (régie).</li> </ul> <div style="display: flex; flex-direction: column; align-items: center;">   </div>
--	---

<p>CC Sarlat Périgord Noir La Roque-Gageac Sentier pédestre des Pendoilles (servitude de marchepied) Régie</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Débitage de deux arbres tombés sur le sentier sur berge.</li> <li>- Abattage et débitage d'un peuplier tombé.</li> <li>- Abattage de sécurisation de deux érables négundo tombés.</li> </ul>
--	---

<p>CC Sarlat Périgord Noir Vézac La Cabane Régie</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intervention d'urgence de débitage et sécurisation du site, suite à la chute d'une grosse branche d'érable négundo sur la tente d'un campeur (sans occasionner de blessures graves), sur le sentier pédestre sur berge.</li> <li>- Bouturage de saules sur la berge sensible du secteur, suite à la coupe sélective d'érables négundo.</li> </ul>
--	--

<p>           CC Sarlat Périgord Noir            Vézac            Fayrac            Régie         </p>	<p>Coupe de sécurisation d'un saule blanc cassé et tombé sur la crépine de la station d'irrigation.</p> 
--	--

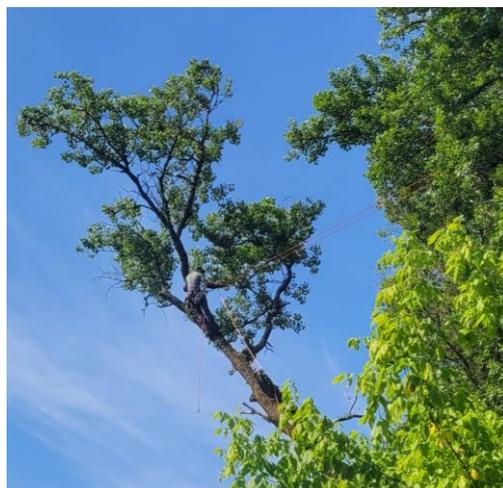
<p>           CC Vallée Dordogne Forêt            Bessède            Berbiguières            Plage du Garrit            Régie         </p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coupe de sécurisation et débitage d'un grand saule blanc et de deux érables négundo déracinés et tombés.</li> <li>- Coupe de sécurisation sur deux érables négundo cassés.</li> </ul>
--	--

<p>           CC Vallée Dordogne Forêt            Bessède            Berbiguières, Castels Bézenac            Boucle du Garrit            Régie         </p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coupe de deux arbres déracinés et tombés sur le sentier pédestre du Garrit, à Berbiguières.</li> <li>- Débitage d'un arbre tombé sur le sentier sur berge, à Fontchaude.</li> </ul> 
--	---

<p>CC Vallée Dordogne Forêt Bessède Le Coux et Bigaroque-Mouzens Plage du Coux Entreprise DEMOLIN Mathieu Régie</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elagage de sécurisation des branches mortes (chênes, érables négundo) et abattage des arbres menaçants sur site fréquenté (entreprise).</li> <li>- Récupération, débitage et évacuation des rémanents issus des travaux d'élagage de sécurisation.</li> <li>- Plantation d'aulnes glutineux sur la zone ayant subi une coupe d'érables négundo en 2022.</li> </ul>
---	---

<p>CC Vallée Dordogne Forêt Bessède Le Coux et Bigaroque-Mouzens Amont plage du Coux Régie</p>	<p>Récolte, conditionnement et bouturage de saules sur berge sensible et dépourvue de ripisylve.</p>
--	--

<p>CC Vallée Dordogne Forêt Bessède Saint-Cyprien Les Tuilières, station d'irrigation Régie</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Récupération dans la Dordogne et évacuation des rémanents issus des travaux d'élagage (entreprise Bourdet Elagage pour le compte du Syndicat d'irrigation de Saint Cyprien) du grand peuplier menaçant de tomber sur la crépine d'aspiration de la station d'irrigation.</li> <li>- Débitage de grands saules blancs tombés et/ou déracinés au niveau de l'accès aux pompes.</li> </ul>
---	--



<p>CC Vallée Dordogne Forêt Bessède Siorac en Périgord Champ de Bouche Entreprise APB Drieux Régie</p>	<p>Coupe de sécurisation d'une dizaine d'arbres sous-cavés et menaçant de s'effondrer sur berge soumise à l'érosion.</p>
--	--

<p>CC Vallée Dordogne Forêt Bessède Siorac en Périgord Aval du pont de Siorac – Le Coux Régie</p>	<p>Coupe de sécurisation et débitage de quatre saules blancs tombés dans le bras secondaire.</p>
---	--

## 2.2. Gestion des débris et des dépôts sauvages

<p>CC Domme - Villefranche du Périgord Castelnaud la Chapelle Les Milandes Régie</p>	<p>Ramassage et évacuation de faïences et autres gravats (issus de l'ancienne piscine) récupérés dans le lit de la Dordogne, au niveau du parc des Milandes.</p> 
--	---

<p>CC Vallée Dordogne Forêt Bessède Coux et Bigaroque-Mouzens Salibourne Régie</p>	<p>Démontage et évacuation d'une ancienne clôture agricole abandonnée et désuète.</p>
--	---

## 2.3. Restauration du petit patrimoine bâti lié aux milieux aquatiques

- Décapage et évacuation des alluvions de la cale double du Garrit à Saint-Cyprien et traitement de la végétation du mur de soutien.
- Consolidation des fondations de la cale de La Roque Gageac, soumise à l'érosion, par apport de blocs rocheux (photo).



- Dégagement des alluvions de la cale de Calviac - rive gauche-, puis récupération et déplacement de la pierre de taille repérée à proximité, pour installation sur le site de la cale.



## 2.4. Entretien régulier et actions diverses

- Entretien régulier sur sites fréquentés : sentiers pédestres, plages, petit patrimoine bâti lié aux milieux aquatiques,...
- Suivi et entretien de la végétation aquatique de la mare communale de Lagrave au Coux et Bigaroque-Mouzens.
- Destruction par arrachage manuel d'un foyer de renouées du Japon et entretien du bouturage de saules sur la berge située en aval direct de la plage de Siorac en Périgord.
- Débroussaillage, gestion de la végétation et évacuation de débris sur l'îlot du pont de Siorac – Le Coux, préalablement aux tirs de feux d'artifices de la fête du pont.
- Réparations sur le parcours de pêche de Roclong, commune de Coux et Bigaroque-Mouzens, suite aux dégradations occasionnées par le passage accidentel de bovins sur le sentier.
- Réparation de la barrière du parking du parcours de pêche de Roclong, à Mouzens.
- Réparations sur le ponton de pêche pour personnes à mobilité réduite de Beynac et Cazenac, au Capeyrou.
- Mise en place de deux petits panneaux de numéro d'appel d'urgence sur les deux pontons de pêche pour personnes à mobilité réduite, à Beynac et Cazenac et à Saint-Cyprien.



*Parcours de pêche de Roclong*



*Ponton de pêche adapté du Capeyrou*

### 3. Chantiers réalisés – ruisseaux

#### Balagne

- Débroussaillage d'un roncier et de la végétation surdensitaire faisant obstacle au bon écoulement de l'eau, à la confluence de la Balagne au Garrit, commune de **Saint-Cyprien**.

#### Borgne

- Dégagement de la végétation et des sédiments du lavoir de Vivier, sur la Borgne, commune de **Carlux**.
- Enlèvement d'embâcles et autres encombres devant des ouvrages (buses et pontons) sur la Borgne et le ruisseau du Vivier, au niveau de la RD 703, commune de **Carlux**.



*Avant intervention*



*Après intervention*

#### Boule

- Désencombrement d'un embâcle sur le Boule, au lavoir de **Bigaroque**.
- Restauration des écoulements du ruisseau du Boule par décolmatage, désencombrement d'embâcles et de rémanents forestiers, au "Garrissal", communes de **Coux et Bigaroque-Mouzens** et de **Saint-Chamassy**.



*Avant intervention*



*Après intervention*

#### Brande

- Gestion de la ripisylve, des embâcles et rémanents forestiers sur le ruisseau de Brande, aux Pradasques, commune du **Buisson de Cadouin**.

## Bulide



- Sentier pédestre de la Bulide, reliant Beynac à La Roque-Gageac (via **Vézac**) :
  - o Réparation de la chicane en bois empêchant les véhicules motorisés d'emprunter la servitude.
  - o Réparation des paliers d'accès au passage à gué de franchissement.
- Désencombrement de l'exutoire sous le ponton bâti de la Bulide, à **Vézac**.

## Eyrand

- Retrait de débris dans le ruisseau de l'Eyrand, commune de **Calviac en Périgord**.

## Font Marine

- Dégagement de la végétation et des sédiments du lavoir de la source du Font Marine à **Sainte Mondane**.



## Moulant

- Ramassage et évacuation en déchetterie de débris divers :
  - o sur la réserve de pêche de Moncrabou, commune de **Castels Bézenac**
  - o dans le bourg de **Saint-Cyprien**
  - o au Moulinal.
- Dérivation du Moulant, à la Croix du Rat, à **Castels-Bézenac**
  - o Dégagement de la végétation surdensitaire
  - o Travaux d'amélioration des écoulements et de désenvasement au niveau du bief du moulin, en préalable à une intervention de décolmatage de calcaire et d'alluvions par le service "routes" du Conseil Départemental, au niveau de la traversée de la RD25.
- Entretien, effacement de seuils calcaires et désencombrement des rémanents d'une portion du ruisseau, en amont du moulin de La Roque à **Castels Bézenac**.
- Désencombrement d'une grille en entrée de buse, colmatée par la végétation sur le ruisseau du passage des sangues (affluent du Moulant), dans le bourg de **Saint-Cyprien**.

- Coupe et évacuation d'un arbre tombé dans le Moulant en amont direct d'une buse, au niveau du bâtiment de la **CC Vallée Dordogne Forêt Bessède**.
- Parcours de pêche de Moncrabou à **Castels Bézenac** :
  - o débitage de deux arbres tombés sur le parcours de pêche
  - o arasement d'un seuil calcaire
  - o mise en place d'un passage à gué.
- Installation de déflecteurs en pierres sur le ruisseau du Moulant, en amont de Canteranne (photo).



### Nauze et affluents

- Intervention de décolmatage du calcaire en amont du moulin de Pechgaudou sur la Nauze, communes de **Larzac** et **Pays de Belvès**, afin d'abaisser la ligne d'eau et enrayer des problèmes de débordements de la Nauze.
- Intervention de désencombrement de rémanents forestiers et d'embâcles sur une portion de 250 mètres de la Nauze à **Larzac**, suite à l'acquisition par la commune de parcelles riveraines de la Nauze et aux travaux forestiers réalisés par la commune sur ces parcelles. D'autres interventions sont prévues sur ce site en 2024 (végétalisation, chantier école).



### Pontou et Treuil

- Intervention de désencombrement de rémanents (branches et résidus de coupes d'un propriétaire riverain) sur le ruisseau du Pontou, en amont de l'ancien hôtel Bonnet, suite à une demande de la mairie de **Beynac et Cazenac**.
- Retrait et évacuation en déchetterie d'une "protection de berge" inadaptée (en tôle) sur le Pontou à "La Chambre", commune de **Saint André Allas**.
- Intervention en urgence sur la dérivation du Pontou, suite à une demande de la mairie de **Vézac** relative à des débordements provoqués par un "bouchon" de ronciers et branches d'arbres, en aval du local technique de la commune.
- Vidange et nettoyage du lavoir du Pontou à la Ramée, commune de **Vézac**.

### Ruisseau du Coux

- Vidange et nettoyage du lavoir du ruisseau du **Coux**, à Lamillial.

### Vert

- Création d'échancures sur plusieurs seuils calcaires sur le Vert à **Allas les Mines** afin de fluidifier et orienter les écoulements et éviter des érosions en pied de berge.

## 4. Missions d'expertise, d'études et d'animations

### 4.1. Animation des programmes

- **Programme Pluriannuel de Gestion du bassin versant de la Nauze (étude)**

Le bureau d'étude GEONAT a rédigé les phases 3 (programmation prévisionnelle des interventions) et 4 (constitution d'un dossier loi sur l'eau et DIG).

La programmation prévisionnelle des interventions concerne : des actions de différentes natures (animation, études, travaux) rassemblées sous forme de fiches-actions, les partenariats possibles, le coût et l'échéancier sur 5 années. De nombreux aller-retours entre le bureau d'études et les techniciens de rivière ont été nécessaires pour aboutir à cette phase. La réunion du COPIL (COMité de PILotage) n°4, à Siorac en Périgord le 15/03/2023 a permis une présentation par GEONAT de cette phase 3 "Définition d'un programme d'actions". Des compléments ont été souhaités par les partenaires techniques et financiers. La réunion publique n°2, présentée par le bureau d'étude GEONAT, a eu lieu à Monplaisant le 21/03/2023.

Le technicien de rivière a été interviewé par France Bleu Périgord, dans l'émission "Au fil de l'eau" pour présenter cette étude et le prochain programme d'actions (format court diffusé 5 jours / semaine, 2 fois / jour).

- **Programme Pluriannuel de Gestion bassin versant Dordogne (étude)**

Durant l'année 2023, le technicien de rivière a continué la rédaction de ce document et l'a présenté aux partenaires techniques et financiers lors de rencontres, avec visites sur sites. Certains chantiers ont demandé davantage de précisions. Une cartographie d'état des lieux et de programmation a été réalisée.

- **PPG en cours :**

Mise à jour des programmes pluriannuels de restauration et de gestion (PPG) pour la programmation 2023 et rencontre avec les partenaires techniques et financiers :

- Bilan technique et financier des actions réalisées en 2022 ;
- Etat des lieux, visites techniques sur différents sites ;
- Réunion d'instruction commune pour le programme 2023 ;
- Réunion et visites sur sites avec EPIDOR pour le Domaine Public Fluvial.



- **Programme cales à bateaux**

Ce projet a été mené en partenariat avec le Conseil Départemental 24 (Service Tourisme) et la Fédération de Pêche 24, maîtrise d'ouvrage par le SMETAP. Il s'agissait de proposer une offre structurante à usage des pêcheurs et des touristes, mais aussi des services de secours. Chaque cale doit assurer des fonctions d'accès avec descente aménagée pour la mise en place de remorques ou de véhicules de pompiers, parking et aire de retournement. Onze sites sont concernés, pour des créations ou compléments d'aménagements. En 2023, ce programme a donné lieu à l'appel d'offre pour une maîtrise d'œuvre, indispensable pour certains sites. Le marché s'est révélé infructueux. Après réflexion, le SMETAP abandonne la maîtrise d'ouvrage au profit de la FDPPMA de la Dordogne.

## 4.2. Etats des lieux, études, prospections et relevés de terrain

Prospections sur "l'îlot du Gouvernement" du bras mort du Coux, suite à un signalement de gyrobroyage abusif par un propriétaire riverain. Des photos ont été prises et envoyées à EPIDOR (gestionnaire et propriétaire du site). Nous avons appris d'EPIDOR par la suite qu'une AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire du DPF) avait été accordée à ce propriétaire riverain pour ces travaux, mais sur des surfaces bien moindres.

## 4.3. Inventaires piscicoles – pêches scientifiques



- Participation à une pêche électrique d'échantillonnage piscicole d'évaluation du succès de la reproduction du brochet sur les bras morts de Veyrignac, La Courrégude, le Coux et la Banquette avec le bureau d'étude ECOGEA.

- Participation et assistance à une pêche électrique d'inventaire piscicole sur la Dordogne entre La Roque Gageac et Cénac, avec le bureau d'étude Aquabio, pour le compte de

l'Office Français de la Biodiversité.

- Participation et assistance à une pêche électrique d'inventaire piscicole sur deux secteurs de la Nauze (Fongauffier-Sagelat et La Tute-Siorac en Périgord), avec la Fédération de Pêche 24.

- Participation et assistance à une pêche électrique d'évaluation de réussite d'alevinage en truitelles fario marquées par pigmentation, avec la Fédération de Pêche 24 sur le Moulant, en amont de Canteranne, commune de Castels- Bézenac.

## 4.4. Participation à des démarches territoriales, partenariats

Suivi des actions menées par EPIDOR dans le cadre du projet LIFE (réunions, visites sur sites) :

- Présentation du projet de restauration de l'ancienne gravière de Maison Neuve, à Saint-Chamassy.
- Présentation du projet de restauration du bras mort de Coustaty, à Castels Bézenac.
- Réunion de chantier sur le site de la couasne de Gaule à Veyrignac.
- Réunion de chantier sur le site de la couasne de la Borgne de la Dame, à Saint Julien de Lampon.
- Visioconférence du comité technique du programme "actions foncières" à Vézac.

### Echanges avec des structures à compétence GEMAPI

- Gouvernance du bassin versant de la Borrèze : rencontre avec le Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval à Carsac, réunion de la commission du bassin versant de la Borrèze à Souillac
- PPG Enéa de la CC Sarlat Périgord Noir : réunion de présentation des études du Merdansou et du ruisseau de Ladignac, à Proissans.
- Comité syndical du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Vézère en Dordogne, à Montignac.

### Réunions participatives et présentation d'outils

- Participation à la "3<sup>ème</sup> édition des états généraux et ateliers territoriaux du bassin de la Dordogne" d'EPIDOR à Saint-Chamassy.
- Elaboration de l'outil départemental de priorisation et de caractérisation des zones humides du département, organisée par le Conseil Départemental de la Dordogne à Périgueux.

- Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la CC Vallée Dordogne Forêt Bessède : Groupe de travail n°2 à Saint-Cyprien ; entretien avec J-P. Servoir et X. Duval (CCVDFB), dans le cadre d'une commande d'inventaire et de caractérisation des zones humides, sujet de stage de Jules Carraro.
- Assistance auprès de la CCVDFB, dans le cadre de la rédaction de son P.L.U.I, concernant le volet "ripisylves".
- Présentation de l'application "Aux actes" du CAUE de la Dordogne.
- Visioconférence concernant l'action "Fonds verts - mesure d'accompagnement de la Stratégie Nationale de Biodiversité 2030".
- Webinaire de présentation des nouveaux appels à projets "Nature & Transitions" et "Zones humides" de la Région Nouvelle Aquitaine.
- Réunion en visioconférence "GEMAPI : cerner les aspects organisationnels, financiers et pénaux de la compétence à l'horizon 2027".
- Réunion en visioconférence puis visites sur sites avec des ingénieurs de l'INRAE de Grenoble (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement), concernant un travail d'inventaire et de caractérisation des protections de berge en techniques de génie végétal réalisées par le SMETAP Rivière Dordogne.

## 4.5. Réunions diverses

### Réunions techniques / expertises / préparation de chantiers

- Ouvrage de franchissement de la dérivation du Moulant, sous la RD 25, à la croix du rat (Castels-Bézenac) :
  - Réunion sur site avec le service "Routes" (U.A. de Sarlat) et "Milieux Naturels et Biodiversité" du CD 24 et des élus de Castels-Bézenac et Saint-Cyprien, concernant des travaux de désencombrement à prévoir sur l'ouvrage constituant un point bloquant au libre écoulement de l'eau à "La Croix du Rat".
  - Entretien avec J-P Servoir (délégué secteur) au sujet de l'avancée des discussions avec le service routes du Conseil Départemental 24 concernant les problèmes d'encombrement de l'ouvrage du passage sous la RD 25.



Ouvrage non conforme du moulin de l'Evêque

- Ensemble Moulin de l'Evêque et répartiteur, zone amont sur le ruisseau du Pontou (Vézac) :
  - Réunion de terrain avec la mairie de Vézac, la CC Sarlat-Périgord Noir et un propriétaire riverain du Pontou, suite à des problèmes d'écoulement d'eau et de débordements du ruisseau en lien avec un ouvrage de traversée d'une route communale, en amont du moulin.
  - Entretien avec le propriétaire du moulin de l'Evêque, dans le cadre d'une enquête de police judiciaire menée par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) concernant une "exploitation d'ouvrage dans un cours d'eau, non conforme au débit minimal biologique".
- Convocation du technicien de rivière par l'OFB, à la gendarmerie de Sarlat, pour audition en qualité de témoin, dans le cadre d'une enquête de police judiciaire concernant une exploitation d'ouvrage dans un cours d'eau, non conforme au débit minimal biologique.

- Ruisseau de Prés des Lacs (Saint Julien de Lampon) :
  - Réunion technique sur site avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne et l'Office Français pour la Biodiversité : retour d'expérience des travaux de restauration des écoulements réalisés sur le Treuil (affluent du Pontou) et visite préalable aux travaux similaires prévus sur le ruisseau des Prés des Lacs amont.
  - Réunion technique sur site avec 3 agents de l'Office Français pour la Biodiversité sur le ruisseau des Prés des Lacs, préalablement à une intervention prévue sur la partie amont de ce ruisseau.
- Divers :
  - Réunion sur site avec la mairie d'Urval, la DDT et les propriétaires riverains concernés par les travaux de restauration de l'étang du Gouzot et par la prochaine remise en état du répartiteur aval sur le ruisseau du Peyrat.
  - Réunion sur site avec les services "Routes" (U.A. du Bugue) et "Milieux Naturels et Biodiversité" du Conseil Départemental 24 pour étudier la possibilité de retirer un ancien ouvrage du CD 24 (seuil bâti) devenu obsolète et encombrant le lit mineur de la Nauze à "Fontaines de Salles", commune de Mazeuyrolles.

### Réunions internes SMETAP et CC adhérentes

- 3 réunions du comité syndical (compte-rendus disponibles sur le site internet), 3 réunions du bureau préparatoires aux réunions du comité syndical.
- 3 réunions concernant les finances du SMETAP : préparation du budget 2023 avec le conseiller aux décideurs locaux, suivis dans l'année.
- Présentation des actions réalisées et à venir sur le territoire de la CC Domme Villefranche, lors de la réunion du conseil communautaire de la CCDV à Veyrines de Domme.
- Entretien avec Stéphanie Bonnaffoux (chargée de mission urbanisme de la CCPF) concernant le projet de bac de passeur à la cale de Calviac.
- Entretien avec la mairie de Siorac en Périgord, concernant une demande d'intervention sur la végétation de la servitude de marchepied, dans le cadre de l'installation de la fibre optique pour la commune.

### 4.6. Assistanes techniques

Le SMETAP Rivière Dordogne se tient à la disposition des élus, usagers et propriétaires riverains pour conseiller, assister les porteurs de projet ou répondre aux questions relatives à la gestion des milieux aquatiques et leur législation : conseils et assistances techniques pour travaux, droits et devoirs de chacun, rappel de la législation et des procédures, liens auprès des services de l'Etat, aide à la rédaction de dossiers de demande de travaux, ...

En 2023, 44 interventions de ce type ont été réalisées, essentiellement sur les ruisseaux affluents mais aussi sur l'axe Dordogne ou encore des étangs ou zones humides.

N'hésitez pas à nous solliciter !

*Conseils techniques pour l'AAPPMA de Cénac aboutissant à des aménagements piscicoles sur le Gouzon*



## Axe Dordogne

Axe Dordogne : Commune Origine de la demande	Objet de la sollicitation / situation	Objectif / conseils apportés par le SMETAP	Réalisations / suites données
St Cyprien Les Tuilières Syndicat irrigation	Inquiétudes relatives à des arbres tombés et/ou déracinés en amont de la crépine d'aspiration de la station, risquant de provoquer des dégâts	Recommandation de prise de contact avec EPIDOR pour demande d'intervention sur DPF. Sécurisation de l'installation (crépine)	Cf chapitre chantiers réalisés
Berbiguières le Garrit Riverain	Chute d'un grand peuplier sur sa parcelle et sur le sentier pédestre de la boucle du Garrit et questions sur la responsabilité de l'enlèvement.	Sécurisation et réouverture du sentier sur servitude de marchepied	Organisation d'une réunion tripartite (riverain EPIDOR SMETAP) Réalisation des travaux par le SMETAP.
Bigaroque Bras mort Riverain	Demande d'information sur la responsabilité juridique en cas de chute d'arbres de la berge sur la voie publique.	Préconisation de prise de rendez-vous avec EPIDOR afin de délimiter le DPF	Dossier transféré à EPIDOR.
Siorac Mairie / Association Petit Patrimoine Sioracois	Projet de création d'une boucle pédestre avec panneaux d'informations sur la rivière	Utilisation de la servitude de marchepied et exemple de thèmes à proposer sur les panneaux.	

## Ruisseaux affluents

Ruisseau Commune Origine de la demande	Objet de la sollicitation / situation	Objectif / conseils apportés par le SMETAP	Réalisations / suites données
Antinol Allas les Mines (Envaux) Mairie / Propriétaire du moulin d'Envaux	Bief de moulin envasé, volonté de curer le bief Réserve d'eau incendie	-Respect fonctionnement cours d'eau -Méthodes techniques possibles -Respect de la législation (période, DDT)	Prévu en 09/2024 par le propriétaire
Balagne Castels-Bézenac Mairie	Travaux de voirie prévus d'élargissement du pont (buse)	Respect de la législation (période, DDT)	En attente
Boule St Chamassy, Coux- et-Bigaroque Propriétaires du moulin de Ladière	Perte d'écoulement du ruisseau et du canal d'aménée	Analyse du site ; problème en amont : présence d'un barrage artisanal et non déclaré pour alimenter un étang.	Contact propriétaire étang pour retrait du barrage, réalisé par le propriétaire.
Brudou Beynac et Cazenac Propriétaire riverain	Demande d'informations réglementation cours d'eau et droits et devoirs riverains : ruisseau encombré	Apport d'informations techniques et réglementaires	Désencombrement manuel réalisé par le propriétaire.
Bulide Vézac Propriétaire riverain	Arbres morts sur berge sur sentier de randonnée	Gestion de la ripisylve à minima, conseils techniques et réglementaires	Coupe réalisée par le propriétaire
Embalay Castelnaud La Chapelle DDT/propriétaire riverain	Accompagnement et suivi des travaux mécaniques de restauration des écoulements réalisés par le riverain. Dans le cadre d'un dossier 3.1.5.0, à la demande de la DDT24.	-Assistance technique à la rédaction du dossier 3.1.5.0. -Préconisations techniques pendant les travaux : largeur, pente, sinuosité, ...	Travaux réalisés par le propriétaire. Suivi évolution cours d'eau prévu par SMETAP.
Embalay Veyrines, Castelnaud Propriétaire riverain	Demande d'informations sur les possibilités de gestion d'une zone humide	Apport d'informations techniques et réglementaires Proposition de prise de contact avec le CEN	Parcelle en cours d'acquisition
Gastouze Paleyrac Mairie / riverain	Perte d'écoulement du ruisseau	Analyse du site : débordement hors du lit et infiltration. Disparition du lit mineur Rappel droits et devoirs des riverains	
Gouzon Cénac Président AAPPMA de Cénac	Ruisseau anthropisé, rectiligne et uniforme en contexte urbain Demande d'informations techniques et réglementaires pour mise en place d'aménagements piscicoles (truite fario) et de diversification des écoulements.	Conseils techniques (localisation, gabarit, espacements, matériaux) et réglementaires. Mise en place d'aménagements piscicoles (déflecteurs et caches à poissons)	Réalisation par l'AAPPMA et soutien technique SMETAP

Moulant Castels Bézenac CC VDFB / SPANC	Installation d'un poste de relevage à proximité de l'EHPAD	Visite sur site pour constatation des travaux	
Moulant Castels Bézenac OFB	Suite à signalement à l'OFB pour suspicion de pollution, demande de l'OFB pour une visite du SMETAP.	Constat sur terrain : légère coloration blanchâtre de l'eau au démarrage du poste de relevage, aucun problème, pas de mortalité.	Retour d'information à l'OFB
Affluent Moulant- passage des sangues Saint Cyprien Riveraine	Demande d'information sur la circulation souterraine du ruisseau	Explications sur le tracé du ruisseau	Désencombrement d'une grille en amont direct du site prospecté.
Moulant Saint Cyprien Riveraine	Demande d'informations techniques et réglementaires concernant la gestion de la végétation	Apport d'informations techniques et réglementaires	Travaux réalisés par la propriétaire et vérifié par le technicien de rivière.
Moulant Castels Bézenac Propriétaire moulin « la Croix du Rat »	Très faible débit sur une dérivation, inquiétudes pour la faune aquatique	Constat sur site, rappel du contexte : attente de l'intervention du Conseil Départemental sur son ouvrage de traversée de la route.	Attente de l'intervention du CD24, dont l'ouvrage obstrué bloque la libre circulation de l'eau.
Moulant Castels Bézenac Riverain la Croix du Rat	Infiltration d'eau issue de la dérivation située en contre-haut du local technique d'une entreprise.	Constat sur site, rappel du contexte : attente de l'intervention du Conseil Départemental sur son ouvrage de traversée de la route.	Attente de l'intervention du CD24, dont l'ouvrage obstrué bloque la libre circulation de l'eau.
Moulant Castels Bézenac Riverain	Débordements récurrents du ruisseau depuis la situation de blocage de l'ouvrage du CD24 sous la RD25.	Constat sur site, rappel du contexte : attente de l'intervention du Conseil Départemental sur son ouvrage de traversée de la route.	Attente de l'intervention du CD24, dont l'ouvrage obstrué bloque la libre circulation de l'eau.
Nauze Bassin versant AAPPMA Belvès	Signalement de suspicion de pollution : coloration blanchâtre de type "laiteuse" dans sa partie aval.	Les prospections en remontant vers l'amont n'ont pas permis de localiser son origine : l'évènement ayant eu lieu dans la nuit précédente, la dilution était trop importante et avait "effacé" toute trace d'origine précise.	Aucune odeur, aucune mortalité piscicole ou autre constatée. Pas de nouveau signalement
Neufond (BV Nauze) Cladech Mairie / riverain	Demande d'informations techniques et réglementaires concernant le colmatage du ruisseau par des alluvions sur un petit linéaire.	Apport d'informations techniques et réglementaires	Travaux réalisés par le propriétaire
Nauze Siorac en Périgord Riverain	Demande de conseils suite à érosion de berge	Apport d'informations techniques et préconisation de non intervention : aucun enjeu.	Le propriétaire a suivi la préconisation : aucune action réalisée.
Nauze Larzac, La Mouline Mairie	Demande d'informations et d'intervention pour la gestion de la végétation	Prise en charge des travaux par le SMETAP.	Action réalisée + végétalisation en 2024.
Nauze Larzac, La Mouline AAPPMA Belvès (même secteur que ci-dessus)	Demande d'informations techniques et réglementaires pour mise en place d'aménagements piscicoles (truite fario) et de diversification des écoulements.	Conseils techniques (localisation, gabarit, espacements, matériaux) et réglementaires	Projet AAPPMA Belvès
Nauze, étang BV Nauze AAPPMA Belvès	Demande d'informations techniques et réglementaires concernant la gestion d'un étang récemment loué par l'AAPPMA.	Apport d'informations techniques et réglementaires concernant la gestion et une éventuelle vidange de l'étang. Aide à la rédaction d'un dossier pour la DDT24.	Instruction auprès de la DDT24 en cours
Nauze Monplaisant AAPPMA Belvès	Demande d'informations techniques et réglementaires pour mise en place d'aménagements piscicoles (truite fario) et de diversification des écoulements.	Conseils techniques (localisation, gabarit, espacements, matériaux) et réglementaires	Projet en cours, porté par l'AAPPMA
Trompette (BV Nauze) Doissat Mairie / riverain	Demande d'informations techniques et réglementaires concernant la gestion de la ripisylve	Apport d'informations techniques et réglementaires sur les droits et devoirs des riverains.	
Nauze Larzac, Pays de Belvès Moulin de Pechgaudou	Problèmes de débordements permanents du canal d'aménée Analyse de l'origine du problème : calcification de la surverse du bief d'aménée et présence seuils calcaires.	Préconisation de création d'échancures sur les seuils calcaires et décalcification de la surverse.	Intervention réalisée, problème résolu
Grille (BV Nauze) Pays de Belvès DDT24 / Riverain	Demande d'informations technique et réglementaire droits et devoirs riverains : lit mineur fortement colmaté.	Conseils techniques (lit emboîté et augmentation de la sinuosité) et réglementaires. Aide à la rédaction d'un dossier 3.1.5.0.	Suivi des travaux, à la demande de la DDT24.

Grille (BV Nauze) Pays de Belvès Mairie	Demande de conseil suite à des débordements permanents du ruisseau	Analyse du problème : colmatage d'une buse sous un chemin communal.	Intervention de désencombrement de la buse par le SMETAP
Nauze Larzac Pisciculture de la Farguette (nouveau propriétaire)	Demande d'informations concernant l'étude du bassin versant de la Nauze.	Première prise de contact, état d'avancée de l'étude.	
Nauze Sagelat Moulin de Lavergne	Demande d'informations techniques et réglementaires droits et devoirs des propriétaires d'ouvrages	Apport d'informations sur les aspects législatifs relatifs à l'entretien et l'accès aux ouvrages annexes du moulin	Résolution de problèmes de conflits d'usages, problèmes de voisinage.
Nauze Larzac Mairie / moulin de l'Hoste	Rupture d'alimentation en eau du moulin	Analyse du problème : colmatage d'une buse sous une servitude agricole.	Décolmatage de la buse par les propriétaires du moulin.
Nauze Monplaisant, Sagelat Camping la Lenotte	Demande d'informations techniques et réglementaires sur la gestion du cours d'eau et de la ripisylve.	Apport d'informations générales : techniques et réglementation.	Pas de suite à ce jour
Peyrat / étang du Gouzot Urval DDT / propriétaire / entreprise	Demande par la DDT de suivi technique des travaux de restauration de l'étang et de ses accessoires amont et aval	Accompagnement technique de l'entreprise lors des travaux, mise en conformité des ouvrages.	
Pontou Vézac – local technique Mairie 2 interventions	Fuite par infiltration de la dérivation du Pontou, au niveau des bâtiments techniques de la mairie.	Localisation origine problème : embâcle responsable du rehaussement de la ligne d'eau.	Intervention en urgence du SMETAP sur l'embâcle puis entretien de la végétation par le propriétaire du moulin.
Ruisseau de Berbiguières Berbiguières Riverain 2 interventions	-Demande d'informations réglementation cours d'eau et droits et devoirs riverains : ruisseau fortement colmaté -Piétinement de bovins - Aide à la rédaction d'un dossier 3.1.5.1.	- Rappel droits et devoirs riverain et procédure administrative nécessaire pour réaliser les travaux. - Rédaction d'un dossier 3.1.5.0 - Conseil de mise en défens du cours d'eau	Réalisation des travaux de décolmatage par le propriétaire
Source de Tayre Cénac et St Julien riverain	Source se déversant dans un bassin bâti ; puis disparaissant par infiltration. Demande autour d'éventuels aménagements.	Préconisation : non intervention, pas d'enjeux écologiques.	
Vert Allas les Mines Mairie	Obstacle à l'écoulement : buse comblée par le calcaire et présence d'anciennes planches de vanne.	Préconisations d'interventions : rétablir le libre écoulement - décolmatage de la buse - retrait des planches obsolètes	Réalisation par le SMETAP

**Octobre 2023** *Les pierres de traile de Port Muzard*

Port Muzard est le nom de lieu-dit d'un secteur part de la bordure sud-est de Landail et Bégnac. Il est doté d'une voie communale (portée en porteur d'un qui, "traditionnellement bâti en pierres sèches") dans le défilé des affluents et la restauration du passage sont été réalisés par le SMETAP Rivière Dordogne en 1999.

A cette occasion, une grande pierre taillée soigneusement d'un revers en fer scellé au plomb fondé avait été découverte et exposée aux abords de la colle. Il s'agit d'une pierre de traile (traveller = tray). Les pierres de traile étaient disposées de part et d'autre de la rivière et permettaient au passage de faire traverser hommes et animaux à l'eau. On les utilisait au fil du temps et on les utilisait en juillet 1954.

Port Muzard émergeait également à l'eau au fraction chemin de halage, situé en rive droite au sud de Port Muzard, devant changer de rive pour diriger les défilés saccadés de bras morts, d'effluents et de marécages de la coteau de Cou. Pour régler, le chemin de halage permettait aux gabariers qui remontaient la Dordogne d'être halés par des bœufs, des chevaux ou parfois même des hommes sur les secteurs les plus périlleux ou enjoints.

Des recherches aux Archives Départementales de la Dordogne ont permis de retrouver un plan datant de 1873 relatif à un projet non abouti de construction d'une route de passage. Sur ce plan figure l'emplacement d'une pierre de traile qui aurait pu être localisée sur l'emplacement par les affluents et les laborieux successifs... Jusqu'à cet été 2023 où la face supérieure de la pierre a pu être repérée, ne laissant aucun doute sur un secteur avec l'emplacement de traile, depuis et se fraction dans le plomb fondé.

Le SMETAP Rivière Dordogne a donc sollicité l'entreprise locale S&S AVEZOU pour procéder à la traile d'une mise-pelle, au défilé et au défilé et au défilé de cette seconde pierre de traile, d'une hauteur d'environ 1 mètre et pesant dans les 400 kg.

Cette-ci a été scellée à côté de la première pierre retrouvée en 1999, lors de la restauration de la colle. Traces dues sont maintenant visibles en bordure de la colle de Port Muzard, et semblent telles deux pierres jumelles, garter venant former d'une improbable gabarier exposé sur les bords de la Dordogne.

\* Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux pour l'Aménagement et la Protection de la Rivière Dordogne.

1 septembre	2 septembre	3 septembre	4 septembre	5 septembre	6 septembre	7 septembre	8 septembre	9 septembre	10 septembre	11 septembre	12 septembre	13 septembre	14 septembre	15 septembre

**Le sauvetage**

Mais comme tout objet à part d'œuvre dans la colle de Port Muzard, la pierre de traile a été sauvée pour le musée de Port Muzard.

**MONPLAISANT** 5-0 31/03/23

**La Nauze et ses affluents au cœur d'un projet de gestion**

Une réunion d'information a été tenue mardi 21 mars, à la salle des fêtes de Monplaisant, le bureau d'études de l'entreprise, représenté par son directeur, M. François Narbonne, ainsi que par deux autres membres, M. Bertrand et M. Jean-Louis. La réunion avait pour objet l'étude du bassin versant de la Nauze, du Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux pour l'Aménagement et la Protection de la Rivière Dordogne (SMETAP) et par les membres des équipes opérationnelles, Jean-François, Maudouze et M. Jean-Louis, la programmation des travaux au sein du groupe de la Nauze, avec un support vidéo en ligne (2). Les actions à venir ont concerné, notamment, la gestion des embâcles et les actions de nettoyage, ainsi que la planification de l'entretien, des travaux de nettoyage, de la ripisylve, de la gestion des ouvrages, des pontons et des ouvrages de gestion des ouvrages.

Conclusions :  
- Le projet de gestion de la Nauze est un projet de gestion de la Nauze, avec un support vidéo en ligne (2). Les actions à venir ont concerné, notamment, la gestion des embâcles et les actions de nettoyage, ainsi que la planification de l'entretien, des travaux de nettoyage, de la ripisylve, de la gestion des ouvrages, des pontons et des ouvrages de gestion des ouvrages.

**La lettre inf'eau** n°2

**Meilleures nouvelles 2023**

**BIENVENUE**

... à la Commission de Communes de la Vallée de l'Isère. Le territoire du SMETAP agit en cohérence hydrographique avec cette nouvelle adhésion. La DDT, le HNEF, nous remercie de la prochaine tenue du comité syndical.

L'Etat des lieux des communes d'André, Lamoignon, Saint-Chemery a été réalisé par les techniciens de notre département.

**La lettre inf'eau** n°3

**ACTUALITE DES PROGRAMMATIONS**

**Bassin versant de la Nauze**

La lettre d'actualité de la lettre inf'eau n°2 a présenté la future programmation pour le bassin versant de la Nauze, incluant l'évaluation et les coûts par poste de dépenses.

Puis, lors du 4<sup>ème</sup> comité de pilotage, les partenaires techniques et financiers ont enrichi et validé cette étude. Ensuite, en mars, une réunion publique à Monplaisant a permis de nombreux échanges avec les participants. Par ailleurs, la Nauze a été le sujet d'une enquête de l'association Au fil de l'eau, sur France Bleu Périgord.

**Présentation du PPG bassin versant Dordogne**

Les fiches actions de la programmation 2024-2029 du SMETAP ont été présentées aux partenaires qui ont contribué à leur réalisation. Les actions seront priorisées au bureau et au comité syndical à l'automne pour validation. En outre, une présentation de DDT. Les catégories d'actions seront présentées par fiches descriptives. Les opérations seront listées sous forme d'un tableau récapitulatif. Il sera accompagné d'une cartographie précise.

**Réunion d'information commune**

Chaque année, le SMETAP met en place une réunion commune avec l'ensemble des partenaires techniques et financiers : la Direction Départementale des Territoires, l'Office Français de la Biodiversité, le Conservatoire des Espaces Naturels, l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le Conseil Départemental de la Dordogne de l'Isère 24 et l'ERDOR. Cette rencontre permet de s'accorder sur le régime d'autorisation d'approuver aux chantiers et sur les interventions possibles. Cette année, la réunion, tenue de début de l'après-midi, a eu lieu le 15 mars 2023. Elle a été dirigée par le Directeur de l'Isère, le Saif de Muzard à Carrière (Castillon, Névez), le représentant du Pontou à Vézac, le bras mort de l'Isère à St-Chemery et Lamoignon.

**19 septembre 2023**

**La Nauze**

**Le Moulant**

## 5. Interventions pédagogiques, sensibilisation

### Projet pédagogique Educ'Eau : "LES POISSONS FONT LE MUR"



L'appel à projets de l'Agence de l'Eau Adour Garonne auquel a répondu avec succès le SMETAP en 2022 a pour ambition d'accroître les actions d'éducation à l'eau et aux milieux aquatiques en développant une pédagogie active ouverte à tous les publics, en lien avec les territoires et favorisant la dimension intergénérationnelle.

C'est dans ce cadre qu'une première action a été organisée en 2023 : "Les poissons font le mur".

Une synergie a été recherchée entre les enfants de l'école primaire locale (Coux et Bigaroque-Mouzens) et les apprentis en peinture du CFA "Bâtiment Travaux Publics" de Périgueux pour la réalisation d'une fresque murale sur la station de captage d'irrigation agricole de la plage fréquentée du Coux et Bigaroque-Mouzens.

- Organisation et encadrement (relation partenaires financiers, enseignants, mairie, choix des espèces représentées).
- Intervention préalable auprès des 2 classes de CM2 de l'école primaire du Coux : présentation des milieux aquatiques (faune, flore, usages, ...), cycle de l'eau, chaîne alimentaire en milieu aquatique, ...
- Intervention auprès du CFA BTP de Périgueux, dans le cadre de la préparation de l'action pédagogique, puis application de deux sous-couches, préalables à la réalisation de la peinture avec les CM2.
- Journées de peinture des différents poissons
- Installation d'une plaque sur le mur support de la fresque murale.



### Interventions pédagogiques en milieu scolaire/universitaire

- Interventions pédagogiques à l'attention des trois classes de 4<sup>ème</sup> du collège du Bugue : présentation du SMETAP et de ses actions, présentation du métier de technicien de rivière et de la biodiversité des milieux aquatiques.
- Intervention en milieu scolaire auprès d'une classe de CM1 de l'école primaire de Belvès : présentation des milieux aquatiques (faune, flore, usages, ...), cycle de l'eau, chaîne alimentaire en milieu aquatique, ...
- agricole de Sigoulès.
- Entretien pédagogique avec une enseignante de la MFR de Valrance (12), concernant le sujet de stage BTS GPN de Jules Carraro.

### Accueil et encadrement de stagiaires :

7 stagiaires ont été accueillis et formés au SMETAP en 2023, pour un total de 29 semaines :

- 1 Licence Géographie et Aménagement : 1 semaine.
- 2 BTS GPN : 8 et 4 semaines.
- 3 BAC PRO GMNF : 11, 3 et 1 semaine.
- 1 stage observation en milieu professionnel 3<sup>ème</sup> : 1 semaine.

## Animations diverses



- Préparation, organisation, mise en place et animation d'un stand d'exposition itinérant à Saint Julien de Lampon, Carsac-Aillac, Cénac et Limeuil, dans le cadre de l'Odyssée Dordonha.
- Préparation et participation à la foire du gabarier de Castelnaud la Chapelle, avec la tenue et l'animation d'un stand sur le SMETAP Rivière Dordogne et la gestion des milieux aquatiques.
- Participation et intervention lors de l'Assemblée Générale de l'ADAPAEF 24 (Association Départementale Agréée des Pêcheurs Amateurs aux Engins et Filets de la Dordogne), à Alles sur Dordogne, pour une présentation du SMETAP Rivière Dordogne et de ses actions puis visionnage du film "Bras morts et biodiversité".

## Communication interne

- Rédaction des "Lettre inf'eau" n°2 et n°3 du SMETAP.
- Conception de deux petites vidéos à destination des élus :
  - o Présence du SMETAP lors de la foire du gabarier
  - o Pêches scientifiques réalisées sur la Nauze et le Moulant.
- Vie du site internet.

## Articles de presse – interviews médias

- Participation à une table ronde sur l'eau et sa gestion au cinéma Rex de Sarlat, suite à la diffusion du film "Même la pluie" de Iciar Bollain, dans le cadre de la journée mondiale de l'eau, organisée par le Collectif Transitions Périgord Noir.
- Interviews par France Bleu Périgord, dans le cadre de l'émission "Au fil de l'eau", sur les thèmes de la ripisylve, du génie végétal et de la restauration du petit patrimoine bâti lié à la rivière. Les 5 interviews ont été diffusées au cours de la semaine 09, à raison de deux passages par jour et sont disponibles en podcast sur le site internet de France Bleu Périgord.
- Interview par France Bleu Périgord sur l'étude et le futur PPG du bassin versant de la Nauze, dans le cadre de l'émission "Au fil de l'eau".
- Entretien avec M Fabre (journaliste-chroniqueur) concernant la rédaction d'un article sur le métier de technicien de rivière pour l'Essor Sarladais et le blog "Terre de l'Homme".



## Articles bulletins communaux et communautaires

N'hésitez pas à nous contacter pour insérer un article dans votre bulletin communal, sur une action menée sur votre collectivité ou une thématique plus générale liée aux milieux aquatiques.

- Rédaction de deux articles pour le calendrier éco-citoyen de la commune du Coux et Bigaroque-Mouzens.
- Contribution à la rédaction d'un article pour le bulletin municipal de Coux et Bigaroque-Mouzens, sur les différents cours d'eau de la commune.
- Rédaction d'un article sur la restauration des bras morts et sur la loutre pour le bulletin municipal de Castels Bèzenac.

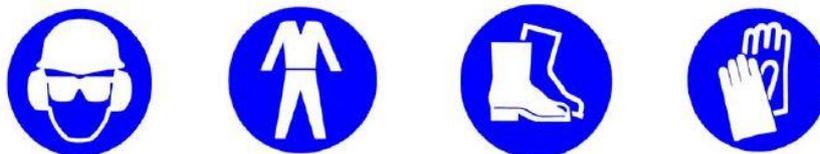
## 6. Gestion des ressources humaines

### Prévention, document unique

La prévention des risques professionnels consiste à éviter un accident de service / travail, une maladie professionnelle ou, d'une manière plus générale, l'apparition d'une situation de danger. Si un risque ne peut être évité, des mesures de protection visant à limiter ses conséquences doivent être mises en place.

L'autorité territoriale est chargée d'assurer la santé et la sécurité des agents placés sous son autorité. De ce fait, il lui revient d'organiser au mieux la prévention des risques professionnels dans sa collectivité. Au-delà d'actions ponctuelles, l'autorité territoriale doit engager une réelle démarche de prévention au quotidien, en sensibilisant et mobilisant l'ensemble de son personnel aux problèmes de la prévention.

Le document unique du SMETAP étant obsolète, il a été entièrement rédigé en 2023. De plus, Christophe AUDIVERT, nommé assistant de prévention, a suivi une formation de 4 jours. Le référent élu est M Parre.



### Changement de technicien de rivière

Le technicien de rivière en poste en 2023, Guillaume SAPHARY, a souhaité muter dans un syndicat de rivière d'un autre département, entraînant son départ du SMETAP le 19/01/2024. La recherche d'un remplaçant a commencé en 2023 (ouverture de poste, grille de sélection des candidats, consultation et présélection, entretiens d'embauche). Elle a abouti en 2024 par l'embauche en CDD d'1 an de Jérémy FEYTOU.

### Formations suivies

#### Christophe AUDIVERT

- Formation "Assistant de Prévention" au CNFPT, à Marsac/Isle (4 jours).
- Journée technique annuelle de formation des techniciens GEMAPI de la Dordogne, organisée par le Conseil Départemental 24 sur la thématique "nappes/rivières", matinée au Pôle International de la Préhistoire aux Eyzies et visites sur sites l'après-midi (1 jour).

#### Mayda DIOT :

- Journée technique annuelle de formation des techniciens GEMAPI (idem ci-dessus).
- Formation sur les opérations comptables de fin d'année, ATD 24 à Cénac (1/2 j).
- Réunion d'information du Trésor Public à Saint-Cyprien.
- Réunion en visioconférence sur les actualités statutaires du Centre de Gestion 24.
- Initiation au logiciel "Windows Movie Maker" (autoformation).

#### Guillaume SAPHARY

- Formation d'intégration de la catégorie B de la Fonction Publique Territoriale, CNFPT, à Marsac/Isle (10 jours).

### Autres

- Le comité syndical a souhaité pérenniser le poste d'agent d'entretien des milieux aquatiques, Benjamin LESCALMEL, qui finissait son contrat au 31/12/2023. Depuis le 01/01/2024, il est stagiaire de la Fonction Publique Territoriale.
- Entretiens professionnels de fin d'année des quatre salariés, avec le président du SMETAP.
- 2 agents ont reçu la médaille d'honneur du travail : pour 30 années de services-échelon vermeil-(Christophe AUDIVERT) et 20 années-échelon argent-(Mayda DIOT).